
Bulletin d'Information sur la Population en Afrique et à Madagascar



Numéro 59 – Mars 2011

Evolution des rapports de genre au Bénin

Mouftaou AMADOU SANNI (Ceforp)

Saturnine MICHOZOUNNOU (Ceforp)

Astrid FLENON (IRD, Ceforp)

Les contextes culturels, sociodémographiques et économiques béninois récents ont changé depuis la fin des années 1960, au moment où la communauté internationale se penche sur les questions de population et développement. De nouveaux rapports sociaux émergent à côté des rapports de genre traditionnellement institués. La survivance de ces derniers est responsable de la dissymétrie persistante entre composantes sociales du pays en matière de procréation, de scolarisation, d'emploi, de revenu, etc. Cette situation compromet les actions nationales de réduction de la pauvreté et justifie la nécessité d'une approche intégrée de programmation ciblant bien les populations dans leur hétérogénéité, leur spécificité et faisant une place appropriée à la contribution de toutes les composantes sociales, des femmes en particulier.

Rapports sociaux de genre et développement

Rapports sociaux de genre et objectifs de développement sont intimement liés dans toute société. Au Bénin, ces rapports répondaient traditionnellement à la nécessité d'un accroissement démographique de la communauté pour répondre à des besoins politiques, économiques et sociaux du moment. Des statuts et rôles différenciés selon le sexe ou l'âge sont attribués aux individus tant dans la société qu'au sein de l'union conjugale. Cette ségrégation des rôles et statuts socioéconomiques favorisait la réalisation des objectifs familiaux et collectifs de production et de reproduction, mais reposait sur un système hiérarchique, inégalitaire et défavorable en particulier aux femmes (moindre accès au capital foncier, peu de

pouvoir politique, etc.). Aujourd'hui, les droits des femmes et l'égalité entre les deux sexes sont au centre des préoccupations des organisations internationales et des autorités nationales. L'égalité entre les genres est inscrite dans les objectifs de développement pour le millénaire (OMD) par exemple. Depuis la conférence internationale sur la population du Caire (1994) le Bénin a entrepris d'importantes actions, tant juridique (conventions et lois) que stratégique (politiques, programmes/projets) qui ont permis une amélioration des rapports sociaux de genre, notamment, en zone urbaine. A l'aide des travaux ou statistiques disponibles, ce bulletin décrit les changements récents dans le pays.

Evolution de l'entrée en union conjugale

Les stratégies matrimoniales ont longtemps été centrées sur la procréation (nuptialité, planification familiale et fécondité) et sur la production (activités/emplois, revenus) des ménages. Elles concentrent tout le pouvoir de décision sur l'homme, le chef de ménage ou de la famille. Ce statut de supériorité de l'homme sur la femme couvre la quasi-totalité des dimensions de la vie sociale, en particulier, les rapports matrimoniaux, de fécondité et de planification familiale. La soumission au choix de son conjoint¹, la précocité du mariage, la virginité préconjugale sont exigées des jeunes filles (Amadou Sanni, 2001), car les mariages sont arrangés par le groupe et s'inscrivent dans le cadre d'échange ou de la dot.

Mais, ces normes se modifient progressivement et de nouveaux comportements sociaux émergent. La tendance générale est au choix libre et consensuel des partenaires par eux-mêmes, avec une moindre implication des parents ou des familles ou groupe de parenté. En conséquence, les couples non mariés deviennent de plus en plus fréquents et tolérés à tel point que parfois, la seule différence entre les couples mariés formels et ceux non mariés ne réside que dans l'absence de l'acte du mariage chez les derniers (Amadou Sanni, 2001). Selon les statistiques nationales (EDS et RGPH), les proportions de premières unions consensuelles ne font que croître au fil du temps.

Une autre évolution concerne la sexualité préconjugale. Jadis reprochée pour les filles, elle devient possible chez certaines catégories de jeunes filles. Une estimation effectuée à partir des données de la dernière EDS de 2006 indique que plus de 30% des femmes de 15-49 ans révolus ont été sexuellement actives avant leur entrée en union. Il faut toutefois rester prudent sur l'interprétation de ces chiffres : en effet, il est probable qu'une partie de la sexualité préconjugale soit subie et non choisie par les jeunes célibataires.

¹Toutefois, des mariages consensuels, où le libre choix est laissé à la femme, ont été signalés chez les Mina, les Aizo et les Toffin du Sud-Bénin (Okey, 1978 ; da Silva, 1978).

Dynamique de la polygynie : indicateur de l'évolution du statut féminin

Polygynie, fidélité et soumission féminines intra conjugales, sont d'autres formes d'inégalités de rapports sociaux dans le but de maximiser la fécondité des couples. Mais, la polygynie est en transition au Bénin. Elle prend diverses formes. Elle se formalise (ou non) sans cohabitation des coépouses. Dans les villes, de nombreux monogames et polygames ont des liaisons permanentes avec d'autres femmes logées ailleurs; ils résident à tour de rôle chez elles et reconnaissent leurs enfants. La tendance récente des hommes et des femmes mariés est donc à la monogamie déguisée, «*monogamie virilocale*» selon Amadou Sanni (2010). Ces formes de conjugalité polygynique garantissent une certaine autonomie aux femmes et réduisent les violences intra conjugales (entre coépouses, enfants ou conjoints). Elles se généralisent progressivement à tous les milieux du pays. Au RGPH de 2002, 86% des polygames béninois recensés dans les villes sont dans une monogamie «*virilocale*» (ils résident seuls ou avec seulement une partie de leurs femmes) contre 80% des polygames déclarés dans les autres milieux (Amadou Sanni, 2010).

Disparition des règles matrimoniales de veuvage et du lévirat

Le veuvage, dans les sociétés traditionnelles béninoises, donne lieu à des traitements différents selon le sexe. La veuve est astreinte à une longue période d'internement avec des contraintes affectant son hygiène et sa santé (interdiction de se laver, de se peigner, d'avoir des relations sexuelles pendant la longue période de deuil, etc.). Cette disposition est quasi inexistante chez l'homme. Au contraire, le jour même de la disparition de sa conjointe, il lui est recommandé de passer la nuit avec une autre femme, afin d'éloigner l'esprit de l'épouse défunte. Le lévirat est une autre pratique traditionnellement valorisée au Bénin. Il favorise, d'une part, la prise en charge sociale de la veuve et des orphelins, puis, d'une part, la fécondité féminine et l'accroissement du groupe socioculturel (Amadou Sanni, 2001). Ces deux pratiques (rites du veu-

vage et lévirat) se marginalisent progressivement et constituent des faits atypiques dans toutes les régions du pays, notamment dans les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé-Plateau, du Mono-Couffo, du Zou-Collines et de l'Atacora-Donga où elles survivent (Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale, 2009 : 27).

Les femmes doivent concilier différents rôles : femmes actives, épouses, mères. Leur charge de travail est supérieure à celle des hommes



©Rolland Jp., Mars 2011

Changements en matière de contraception dans les jeunes générations

Dans plusieurs contextes culturels traditionnels, les femmes ne sont pas autorisées à discuter avec leur conjoint de leur sexualité et de leur vie reproductive, en particulier, de la planification des naissances (Amadou Sanni, 2009). Suggérer le recours à la contraception par une femme dans le cadre d'une relation conjugale fait toujours penser à l'infidélité. Mais, de plus en plus de femmes s'expriment aujourd'hui en faveur du planning familial. Les jeunes générations ont un accès plus libre à la contraception; elles en discutent plus facilement entre partenaires que leurs aînés. Toutefois, la pratique de la contraception reste limitée.

Tendance des hommes et femmes à exercer les mêmes activités

Les rôles sont stratifiés selon le sexe dans les sociétés traditionnelles du Bénin. Mères et épouses,

les femmes s'occupent de l'entretien du ménage et de ce qui l'entoure : la reproduction, les tâches ménagères ou domestiques (entretien des enfants, collecte d'eau, cuisine, etc.), les activités informelles d'auto emploi telles que la vente de détail, l'agriculture vivrière, le petit commerce, etc. (Amadou Sanni, 2009). Les activités extra familiales, notamment l'agriculture commerciale, l'industrie et les services, sont destinées aux hommes. En conséquence, 50% des femmes en âge d'activité sont des ménagères –RGPH, 2002).

Mais des changements progressifs s'observent, particulièrement dans les milieux urbains ou scolarisés. L'état des lieux fait par le ministère de la famille et de la solidarité nationale en 2009 indique que les femmes se retrouvent aussi bien dans les activités domestiques ou familiales que dans les activités extra familiales ; elles sont majoritaires dans la transformation agro-alimentaire et dans le commerce formel. En outre, indique cette étude, de nombreuses femmes béninoises accèdent aujourd'hui à des emplois dans les administrations publiques² ou privées et certaines femmes occupent même des métiers ou professions jadis destinés aux hommes tels que la mécanique, l'électricité, la maçonnerie, etc., en particulier, dans les zones urbaines.

Réduction progressive des écarts de scolarisation entre filles et garçons

Compte tenu des rôles exclusivement domestiques attendus du sexe féminin, les sociétés béninoises étaient réticentes à la scolarisation féminine. En conséquence, les garçons sont plus scolarisés que les filles (Tableau 1).

Tableau 1 : Evolution des taux nets de scolarisation

Années	1992	2002	2005
Ensemble	31,2	51,3	58,4
Garçons	39,5	56,9	63,0
Filles	24,0	45,9	52,2
<i>Ecart G/F</i>	<i>15,5</i>	<i>11,0</i>	<i>10,8</i>

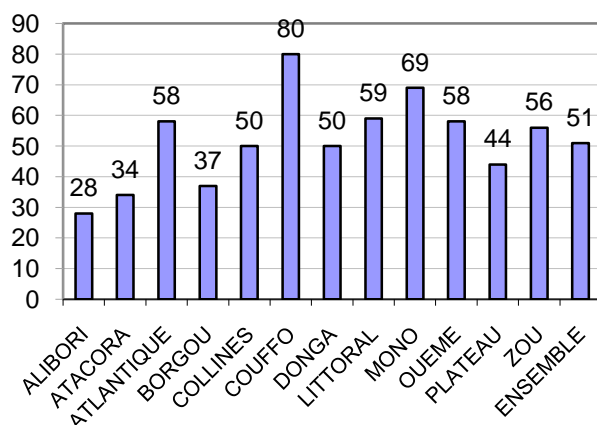
Sources : INSAE (1994 et 2003) ; OCS (2005)

² 27% des agents de l'Etat en 2007 sont des femmes

Toutefois, ces écarts entre filles/garçons se réduisent progressivement grâce aux importants investissements dont bénéficie l'enseignement, notamment primaire, ces dernières décennies tant de l'Etat béninois que de ses partenaires au développement (Amadou Sanni, 2007). Ces investissements ont permis une nette amélioration des taux de scolarisation et de maintien des élèves dans le système, particulièrement, dans les zones ou localités ciblées.

Rappelons les inégalités de scolarisation ne se manifestent pas seulement entre filles/garçons, mais aussi au sein des filles (et même des garçons). On note encore d'importantes disparités des taux nets de scolarisation entre régions du pays ainsi que le montre la figure 1.

Figure 1 : Taux nets de scolarisation par département au Bénin



Source : RGPH, 2002

Un autre facteur des inégalités de scolarisation concerne le statut des enfants, notamment leur lien avec le chef de ménage (tableau 2). Les enfants ou petits enfants du chef de ménage sont plus susceptibles d'être scolarisés que les enfants qui lui sont confiés. En particulier, les filles confiées sont largement moins susceptibles d'être scolarisées que celles du chef de ménage (tableau 2). Les garçons confiés sont nettement plus scolarisés que les filles confiées, généralement aides familiales/employés domestiques (Kouton, Affo et Amadou, 2009).

Tableau 2 : Risques comparatifs de scolarisation selon lien avec le Chef de ménage (enfant ou petit enfant du CM versus pas de lien, enfants confiés)

Sexe	Périodes		Variation 1992-2002
	1992	2002	
Masculin	1,07*	1,06	-0,01
Féminin	1,61	1,40	-0,21
Ensemble Masc/Féminin	1,26	1,19	-0,07
Enfts confiés Masc/Féminin	1,62	1,55	-0,07

Source : Exploitation des données RGPH

* Le tableau se lit ainsi : les garçons, fils ou petit fils du chef de ménage ont 1,07 fois plus de chance d'être scolarisés que les enfants qui résident dans le même ménage mais n'ont pas de lien de parenté avec le chef de ménage.

On note cependant une réduction des écarts de risques relatifs de scolarisation entre les deux recensements (1992 et 2002), plus marquée chez les filles du ménage (1,61 à 1,40), soupçonnant une évolution des comportements.

Autonomie féminine et gestion de revenu

Les écarts de scolarisation et les rôles traditionnels attribués aux femmes qui veulent que celles-ci assurent en priorité les tâches domestiques compromettent l'accès des femmes à des emplois bien rémunérés, à des responsabilités administratives, politiques et économiques, puis au revenu stable, consistant et durable. La répartition selon le sexe en 2007 des agents permanents de l'Etat indique une concentration des femmes dans les catégories C et D (plus de 68%)³, correspondant à de faibles niveaux de salaire. Les femmes ont ainsi un revenu généralement inférieur à celui des hommes, comme dans plusieurs pays d'Afrique.

Toutefois, les femmes sont de nos jours très nombreuses dans des activités génératrices de revenus. Elles sont notamment dans le commerce des produits de première nécessité (88%). Soixante dix-huit pour cent des dirigeants

³ Fichier Unique de Référence (FUR) 2007.

d'établissements de commerce sont des femmes et 93% des dirigeants des restaurants ou maquis (MFSN, 2009). Elles sont ciblées par les programmes de crédit ou de micro crédit. Elles ont de plus en plus la pleine gestion de leurs ressources financières et de leur revenu. La lutte pour l'équité devra ainsi favoriser davantage l'accès égalitaire des hommes et des femmes à des activités ou fonctions identiques. Elle nécessite des stratégies favorisant la tolérance conjugale et la promotion de la scolarisation féminine.

Femmes à Porto Novo. Elles commercent pour assurer l'approvisionnement des villages lacustres



©Rolland Jp., Mars 2011

Accès des femmes au foncier

L'héritage ou le don sont les principaux modes traditionnels d'accès au foncier. Or, dans de nombreuses sociétés traditionnelles patrilinéaires du Bénin, seuls les hommes héritent de la terre familiale⁴; car la femme est appelée à se marier et à rejoindre la famille de son conjoint.

Aujourd'hui, on ne connaît plus de communauté où survit cette norme. Hommes et femmes ont accès au foncier, par héritage, par don, ou par achat. Toutefois, la fréquence des femmes détentrices d'un terrain demeure très largement inférieure à celle des hommes. Les statistiques agri-

⁴ Les exceptions à cet effet concernent les Nagots, société au sein de laquelle hommes et femmes ont équitablement droit à l'héritage (Gouverneur AOF, 1933).

coles nationales établissent que 13% des parcelles recensées au Bénin appartiennent aux femmes. Dans les localités comme Comé et Grand Popo, plus de 35% des titres fonciers appartiennent aux femmes (MPDEAP et UNFPA, 2008 : 297).

Contextes national et international favorables à la promotion du genre

Conférences internationales, conventions et appuis techniques et financiers des partenaires au développement constituent des opportunités à la promotion du genre au Bénin. Ces actions internationales et la volonté politique affichée par les gouvernements du Bénin depuis la fin des années soixante dix ont favorisé l'adoption de politiques sexo spécifiques (scolarisation des filles, femmes) et de la promotion du genre en 2009.

Conclusion

Des changements s'observent par rapport aux rapports sociaux traditionnels de genre allant vers plus d'égalité entre les hommes et les femmes. Des écarts importants persistent cependant, non seulement entre garçons et filles ou hommes et femmes, mais aussi et particulièrement entre filles ou entre femmes. Les filles sont encore victimes de discrimination à l'école, sur le marché du travail, sur la scène politique, etc. Les femmes subissent encore de nombreuses violences (physiques, sexuelles, morales) et elles ne peuvent pas jouir de leur plein droit à la santé et particulièrement à la santé de la reproduction.

En conséquence, l'efficacité et le succès de la mise en œuvre des politiques adoptées par le gouvernement nécessitent des programmations, des budgétisations et des systèmes de suivi/évaluations sensibles aux questions de genre. Cela requiert une approche véritablement participative de la planification et des données collectées selon le genre tenant compte de l'hétérogénéité et des spécificités sociales.

Références bibliographiques

- Amadou Sanni M. 2010 - La Polygamie au Bénin : Résistance au changement ou diversification des formes de conjugalité ?, Chaire Quételet 2010 : Ralentissements, résistances et ruptures dans les transitions démographiques , 24-26 novembre 2010, Louvain-la-Neuve, 18p.
- Amadou Sanni M. 2009 - Changement des formes d'entrée en union et relation au sein du couple au Bénin : l'influence du statut socioéconomique de la femme - *Population et développement en Afrique*, Vol.1, IPDSR, Dakar, p. 97-116
- Amadou Sanni M. 2007 - Scolarisation primaire complète pour tous d'ici 2015 au Bénin : Bilan des connaissances et défis majeurs, *Communication à la 5^{ème} Conférence internationale sur la population africaine*, Arusha, 10-14 décembre 2007, 23p
- Amadou Sanni M. 2001 – Formes d'union et fécondité conjugale au Bénin– *Thèse de doctorat en démographie*, Université de Montréal, Canada, 265p.
- Blackden et Bhanu 1999 - Genre, Croissance, et Réduction de la Pauvreté- *Rapport Banque mondiale*, 1999
- Gouverneur Général de l'A.O.F. 1933 - Colonie du Dahomey, 1933- *Coutumier du Dahomey, Ap-128 du 19 mars 1931*, Imprimerie du Gouverneur, Porto-Novo.
- INSAE et OCS, 2005 – *Tableau de bord social 2000-2003 : Profils socio-économiques et indicateurs de développement* – INSAE, tome 1, p 7176.
- INSAE, 2003 – *Projections démographiques et études prospectives - Analyse des résultats du RGPH 3*, tome 6, INSAE, 112p.
- INSAE, 1997- *Enquête Démographique et de Santé du Bénin 1996*, Rapport National des principaux résultats, BCR/MPREPRE, Cotonou, 318p.
- INSAE, 1994 - *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) du 20 février 1992*, Synthèses des résultats, INSAE.
- Kouton E., Affo A., Amadou Sanni M., 2009 - Les employés domestiques à Cotonou : Profils sociodémographiques - In Amadou Sanni M., Klissou P., Marcoux R., Tabutin D. (éd.), *Villes du sud : Dynamiques, Diversités, Enjeux Démographiques et Sociaux*, p. 171-193
- Ministère de la famille et de la solidarité nationale, 2009 – Etat des lieux sur les inégalités de genre au Bénin, dans : *Politique Nationale de Promotion du Genre au Bénin*, Nouvelles Presse Industries Graphiques (NPIG), Cotonou, p.23-36
- MPDEAP, UNFPA, 2008 – *Genre, Culture et Développement au Bénin* – Rapport National sur l'Etat et le devenir de la population du Bénin (REP 2004 – 2005), UNFPA, Cotonou, 335p.
- Oké F. M., 1978- Un aspect des problèmes posés par le mariage en Afrique de l'Ouest, . In : C.Oppong et al. (dir), *Mariage, Fécondité et rôle des parents en Afrique de l'Ouest*, tome1, Cambera, Université Nationale, p.167-176.
- République du Bénin, 1994 -La politique éducative au Bénin, *Lettre du Gouvernement*, n°022, Cotonou, 57p.
- Da Silva Guillaume, 1978 - Un aspect des systèmes de mariage chez les Fon de l'ancien Royaume d'Abomey. In : C.Oppong et al. (dir), *Mariage, Fécondité et rôle des parents en Afrique de l'Ouest*, tome1, Cambera, Université Nationale, p.117-186.

Un mot, une histoire

- *Polygynie, polygamie, polyandrie*

La *polygamie* est la situation d'un individu (homme ou femme) qui a plusieurs conjoints : on parle alors d'homme *polygyne* pour un homme qui a plusieurs épouses et de femme *polyandre* pour une femme qui a plusieurs époux. Dans le langage courant, le terme polygame est souvent utilisé en lieu et place du terme polygyne. La polygamie constitue une caractéristique majeure des systèmes matrimoniaux en Afrique au sud du Sahara mais pas seulement. Aujourd'hui, la polygamie est pratiquée et reconnue dans environ 50 pays : Afghanistan, Algérie, Bénin, Birmanie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Centrafrique, Emirats arabes unis, Gabon, Gambie, Indonésie, Irak, Iran, Laos, Libye, Mali, Maroc, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Sénégal, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Syrie, Tanzanie, Tchad, Togo, etc. En Afrique, c'est à l'Ouest du continent que l'ampleur du phénomène est la plus importante. Les régions de forte polygamie sont le Bénin, le Togo, la Guinée, le Sénégal, le Mali, la Sierra Leone et le Swaziland : au moins 40% des femmes vivent en union polygame (Enquêtes démographiques, 2005-2009). Les unions polygames unissent le plus souvent un homme et deux femmes, rares sont les ménages à trois épouses ou plus. La polygamie n'est pas pratiquée exclusivement dans les sociétés musulmanes. Au Bénin, par exemple, toutes les populations quelque soit leur confession sont polygames. C'est parmi la population vaudou que la proportion d'hommes et de femmes en union polygame est la plus élevée (respectivement 37 et 54%). Les catholiques ne sont pas exclusivement monogames : 19% des béninois catholiques ont épousé plusieurs femmes. La polygamie est aussi pratiquée par certaines sectes aux USA par les mormons fondamentalistes par exemple. La polyandrie est elle beaucoup plus rare. Elle est toujours légale au Bhoutan bien que très peu pratiquée. C'est sans doute au Tibet qu'elle fût la plus fréquente. Les mariages étaient arrangés par les familles qui choisissaient pour l'homme, aîné de sa fratrie, une épouse. Celle-ci devient alors l'épouse de tous les frères de son mari. La jeune épousée va alors vivre avec la fratrie. La polyandrie est actuellement en voie de disparition au Tibet.

La consommation alimentaire hebdomadaire d'une famille

aux USA



au Tchad



Familles monogames, polygames, familles urbaines, familles rurales, familles au Nord, familles au Sud... La diversité des unions et des familles est très grande dans le monde. Leur mode de fonctionnement et d'organisation est de la même façon loin d'être uniforme. Les relations entre les individus, le partage des activités domestiques, la gestion du budget, etc. prennent des formes très différentes selon le contexte socioéconomique ou culturel. Peter Menzel a témoigné des écarts de modes de consommation en photographiant la nourriture consommée en une semaine par une famille moyenne de différents pays.

<http://www.menzelphoto.com/>

Appels à contribution

- *Rapports de genre, systèmes de mobilité spatiale et développement rural des Suds*

La Revue de géographie Géocarrefour lance un appel à contribution pour son numéro d'Octobre 2012 sur la thématique « Rapports de genre, systèmes de mobilité spatiale et développement rural des Suds ». Les articles pourront porter notamment sur : les logiques sociales familiales et territoires productifs multilocalisés, l'enjeu des migrations juvéniles, l'organisation des systèmes productifs mondialisés et logiques de genre, etc. Les auteurs peuvent communiquer avec Hélène Guetat, phguetat@aol.com, coordinateur du numéro, pour signaler leur intérêt et poser toute question scientifique en lien avec ce texte. Les articles seront déposés sur une interface en ligne (40 000 signes) avant le 1^{er} septembre 2011:

<http://manuscripts.revues.org/index.php/geocarrefour>

Pour plus d'informations, on peut se reporter au site de la revue :

<http://geocarrefour.revues.org>

- *Etudes en agriculture et environnement*

La Revue d'études en agriculture et environnement (anciennement Cahiers d'économie et sociologie rurales), revue scientifique à comité de lecture, profite du renouvellement de son comité de rédaction pour lancer un vaste appel à contributions en sociologie sur les thèmes de la production agricole et agro-alimentaire, le monde de la distribution alimentaire, la population agricole, l'alimentation domestique, les consommations alimentaires à l'extérieur du domicile, les mondes agricoles, le monde rural, les relations humains / animaux, espaces et territoires. Les articles ne doit pas dépasser 70.000 signes.

Des renseignements complémentaires sont disponibles sur le site de la revue rubrique « Soumettre un article » :

http://www.raestud.eu/pagint/soumissions/soumettre_art.php

- *Sixième conférence Africaine sur la Population*

La sixième conférence Africaine sur la Population, organisée par l'Union pour l'Etude de la Population Africaine se déroulera à Ouagadougou (Burkina Faso) du 5 au 9 décembre 2011. Un appel à communication est en cours sur le thème « La population africaine : Passé, Présent et Futur ». Il est possible de soumettre des communications, des posters, des propositions d'atelier, d'expositions.

Les soumissions sont faites en ligne sur le site web de la 6^{ème} Conférence Africaine sur la Population, <http://uaps2011.princeton.edu> . Il est demandé aux auteurs de soumettre: a) un court résumé (150 mots) à charger en ligne; et b) soit un résumé long (2-4 pages, tableaux inclus) soit une communication complète à charger sur le site web suivant les instructions disponibles en ligne. Les auteurs peuvent modifier leurs soumissions en ligne à tout moment jusqu'au 31 mai 2011.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'UEPA :

<http://www.uaps-uepa.org>

- *Discriminations multifactorielles en France et en Europe*

La revue *Hommes et Migrations* souhaite publier pour le 4^{er} trimestre 2011 un dossier sur le thème des discriminations multifactorielles en France et en Europe. L'objectif de ce dossier est d'examiner l'effet du genre et de l'origine sur la mobilité professionnelle des femmes d'origine étrangère en France et en Europe. Les textes peuvent décliner cette problématique selon les orientations suivantes : état des lieux de la recherche sur ce thème de la double discrimination ou des discriminations multifactorielles ; approche

comparative au niveau européen ; le poids des représentations dans les processus de discrimination ; des repères pour passer du diagnostic aux moyens d'agir ; l'analyse des projets et des bonnes pratiques.

L'article doit être écrit en français et ne pas dépasser 25 000 signes (notes, bibliographie et espaces compris). L'article, ou la proposition d'article, doivent être envoyés par courriel à la rédaction de la revue marie.poinsot@histoire-immigration.fr en version word au plus tard le 30 juin 2011. Une copie sera également à envoyer au coordinateur rachidalaoui51@hotmail.fr

<http://www.hommes-et-migrations.fr>

- *Tsingy*

Les numéros 14 et 15 de la revue *Tsingy* auront respectivement pour sujet : Madagascar et la Réunion et les migrations dans l'Océan Indien. Les articles doivent parvenir aux éditeurs avant fin juin 2011 pour le numéro 14 et avant fin novembre 2001 pour le numéro 15. Des articles hors thématiques peuvent aussi être proposés.

garan.frederic@yahoo.fr

- *La petite agriculture face aux bouleversements économiques et climatiques*

La revue *Autrepart* diffuse un appel à propositions de communications et notes de lecture pour son numéro 62 sur « La petite agriculture face aux bouleversements économiques et climatiques ». Les intentions de contributions (titre et résumé ne dépassant pas 1000 signes) doivent être adressées à la revue *Autrepart* le 17 juin 2011 au plus tard : autrepart@ird.fr et revue.autrepart@gmail.com

Les articles sélectionnés devront être remis le 18 novembre 2011. Le détail de l'appel à communication est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.cairn.info/revue-autrepart.htm>

Dans nos bibliothèques

- *Santé internationale. Les enjeux de santé au Sud*

Vient de paraître sous la direction de Dominique Kerouedan, aux Presses de Sciences Po, un ouvrage intitulé « Santé Internationale. Les enjeux de santé au Sud ». Il dresse un panorama des enjeux de santé au Sud en quatre volets : les considérables enjeux contemporains de la santé dans les pays en développement ; l'évolution historique des systèmes de santé tels qu'ils se sont construits ces trente dernières années en Afrique notamment ; l'état des connaissances sur l'efficacité des politiques, des stratégies et des instruments de financement de l'aide au développement ; les contributions de la recherche en sciences sociales au service de décisions solidement fondées, adaptées et pertinentes.

www.pressesciencespo.fr/

Ressources en ligne

- *Portail Epidémiologie France*

L'Institut *Santé Publique* vient ouvrir un site Internet « Portail Épidémiologie France » qui permet le partage d'information sur les bases de données en santé publique. Il s'agit d'un outil simple d'utilisation, consultable par internet, qui permet d'identifier les principales sources de données en santé disponibles en France et d'accéder à une description synthétique de leurs caractéristiques essentielles. Ces sources de données issues de la recherche publique ou privée présentent l'intérêt de pouvoir éventuellement être réutilisées dans une perspective de recherche et/ou d'évaluation en santé publique. L'ensemble des informations est regroupé dans un Catalogue qui constitue le cœur du site Internet et qui répertorie actuellement un peu plus de 300 bases de données.

Le portail est consultable à l'adresse suivante :

<http://epidemiologie-france.fr>

- *Fondation Cartier pour l'Art contemporain*

La Fondation Cartier pour l'Art contemporain (Paris) propose en ce moment une exposition sur le Vaudou. Le Bénin tient bien évidemment une place importante dans cette exposition. Les photos, les textes de l'exposition sont visibles sur le site de la Fondation :

<http://fondation.cartier.com>

- *Université Ouverte des Humanités*

Créée sous l'impulsion de la Sous-Direction TICE, Service des Technologies et des Systèmes d'Information du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Ministère de l'Education nationale, l'Université Ouverte des Humanités est l'Université Numérique Thématique consacrée aux champs disciplinaires des Sciences humaines, des Sciences sociales, des Lettres, des Langues et des Arts. L'UOH offre sur un portail accessible gratuitement des contenus pédagogiques validés scientifiquement, pédagogiquement et techniquement : texte, audio, vidéo, multimédia, etc.

<http://www.uoh.fr/>



Coordination : M. Amadou Sanni (Ceforp), B. Gastineau (IRD-LPED), S. Michozounnou (Ceforp).

Comité de lecture : A. Adjmagbo (IRD) M. Amadou Sanni (Ceforp), V. Delaunay (IRD)

Communication, diffusion : L. Hinson (Ceforp), R. Saudegbee (IRD)

Contact : bipafrique@gmail.com